



GR AL

GRAISSE SPÉCIALE de LUBRIFICATION
pour INDUSTRIES ALIMENTAIRES EN
AÉROSOL A USAGES PROFESSIONNELS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation de lubrification à base d'huiles et de graisses minérales raffinées .

Conformité réglementaire : De qualité codex blanche, satisfait aux normes de la pharmacopée européenne et au règlement FDA 21 CFR 172.878 et 178.3620 (a) – NSF H1, graisse à base d'huile minérale codex faisant l'objet d'un enregistrement NSF H1 sous le n°127942.

NSF H1 = Lubrifiant pour contact accidentel avec les denrées alimentaires

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide fluide
. MASSE VOLUMIQUE	850 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. ODEUR	Inodore
. COULEUR	Incolore
. SAVEUR	Sans saveur
. POINT DE GOUTTE	Sans
. GRADE NLGI	2
. INTERVAL de températures d'utilisation	De - 25 °C à + 280 °C
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné non inflammable	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- **Non miscible à l'eau**
- Emploi compatible avec les surfaces des matériels, machines de conditionnement en Industrie Alimentaire.
- **Sans classement de TOXICITE NOCIVITE**
- **Satisfait aux exigences applicables aux produits de lubrification qualité CODEX.**
- **INSPIDE**, ne confère pas de goût aux substances pouvant se trouver à proximité des zones lubrifiées.
- Graisse polyvalente longue durée, compatible pour la lubrification des métaux usuels :

. Acier	. Polyéthylènes	. Matériaux de conditionnement en industries agroalimentaire
. Aluminium	. Polypropylène	
. Cuivre	. P.V.C	
. Inox		

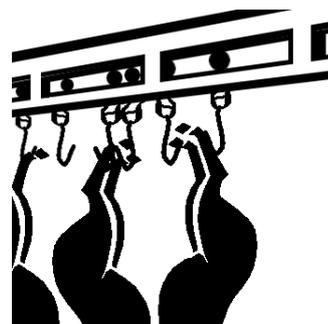
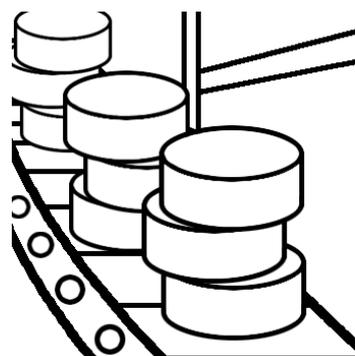
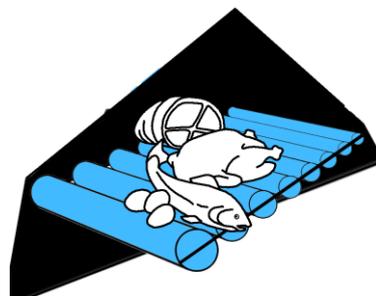
- **Ne déforme pas les joints spéciaux, bagues d'étanchéité en téflon, nylon.**
- **CARACTERE HYDROPHOBE, repousse l'humidité** et protège les surfaces de l'oxydation et de la corrosion dans les ambiances humides
- **Haute viscosité, résiste aux ambiances agressives, aux détergents usuels, à la vapeur d'eau.**
- Economique, rapidement disponible

Utilisateurs	Utilisations
<ul style="list-style-type: none"> • Services de maintenance • Industries de conditionnement, abattoirs, ateliers vinicoles, laiteries, fromageries, ateliers de préparation des aliments, plats cuisinés • Ateliers d'embouteillages, d'emballage, de conditionnement d'eaux minérales, de jus de fruits, produits pharmaceutiques ou cosmétiques • Traiteurs, salaisons, brasseries, conserveries, biscuiteries, boulangeries, pâtisseries, confiseries 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les glissières, câbles, chaînes, ensembles mécaniques, convoyeurs, pignons, galets, cannes, paliers, roulements, vannes • Machine de conditionnement • Machine à vendanger • Machine de confiseries

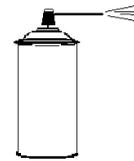
LUBRIFICATION DES

TAPIS de FOURS
CONVOYEURS
CÂBLES
CRÉMAILLÈRES
GLISSIÈRES

INDUSTRIES ALIMENTAIRES :
LAITERIES
FROMAGERIES
BOULANGERIES
PÂTISSERIES
CHARCUTERIES
POISSONNERIES
ABATTOIRS, ...



MODES ET DOSES D'EMPLOI



- . Appliquer sur surfaces propres, sèches et dépoussiérées
- . Bien agiter l'aérosol avant emploi.
- . Utiliser verticalement tête en haut.
- . Selon l'application : Utiliser avec ou sans tube prolongateur.
- . Vaporiser directement à environ 20 cm.

FORMATION D'UNE MOUSSE ONCTUEUSE ADHÉSIVE QUI NE COULE PAS.

- . Une seule pulvérisation suffit, agit instantanément.
- . Pour des traitements très localisés, nécessitant un film mince de lubrifiant, pulvériser sur un chiffon ou sur un pinceau et appliquer uniformément.
- . Laisser quelques minutes avant mise en service du matériel.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte la directive 2004/73/CEE portant 29^{ème} adaptation à la directive 67/548/CEE (Substances dangereuses).
- Cette préparation n'est pas dangereuse pour la santé par la directive 1999/45CE.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

- . **Eviter de pulvériser sur des pièces trop chaudes.**
- . **Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**